

COMMUNE DE REDESSAN

Registre des Délibérations du
conseil municipal

Séance du 26 mai 2025



<i>Nombre de Membres</i>	
Membres afférents au Conseil municipal	27
Membres en exercice	24
Nombre de votants	18

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-neuf mai deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Jumelage de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Fabienne RICHARD – TRINQUIER, Maire

Présents : B. BAILLET, B. BEDOS, V. BOCCASSINO, C. CAVAILLES, C. GLEIZES, G. MANCUSO, F. MARECHAL, P. MEGE, J. L. MICHEL, M. PEREDES, V. PHILIPPE, F. RICHARD – TRINQUIER, O. ROMAN, R. SAINTOT, L. SAUD, B. TELLIER, C. VIGO

Pouvoirs :

M. T. de GOULET donne pouvoir à F. RICHARD - TRINQUIER

Absents : F. AUTRAN, S. BONNET, A. COLSON, J. DE ALMEIDA, E. FAUCHOUX, S. VEIGALIER

Secrétaire de séance : Valérie BOCCASSINO

Objet de la délibération : Remboursement de frais à un agent

Madame Le Maire expose :

Un agent de la commune a acquis des fournitures pour le véhicule de service de la commune, afin de bénéficier de tarifs plus attractifs, pour un total de 85.00 €. Il convient donc de lui rembourser le montant correspondant.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ARTICLE 1 : approuve le remboursement de la somme de 85.00 € à Monsieur Laurent BRESSON.

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'état.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Fabienne RICHARD – TRINQUIER


Maire de REDESSAN



<i>Publicité</i>	
Date de publication	
Date d'affichage	
Date de notification	

REÇU EN PREFECTURE

le 30/05/2025

Application agréée E-legalite.com

99_DE-030-213002116-20250526-D2025_048-D